

N° 445

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1988 - 1989

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1989

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur le projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication,

Par M. Adrien GOUTEYRON,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Bernard Schreiner (Yvelines), député, sous le numéro 845.

(2) Cette commission est composée de : MM. Maurice Schumann, sénateur, président ; Jean-Michel Belorgey, député, vice-président ; Adrien Gouteyron, sénateur, Bernard Schreiner, député, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Paul Séramy, Jean Delaneau, André Diligent, François Autain, Jacques Carat, sénateurs ; MM. Charles Metzinger, Bernard Derosier, Jean Giovannelli, Michel Péricard, André Santini, députés.

Membres suppléants : MM. Michel Miroudot, Pierre Laffitte, Marc Lauriol, Jacques Bérard, Albert Vecten, Gérard Delfau, Mme Danielle Bidard-Reydet, sénateurs ; MM. Alfred Recours, Thierry Mandon, Marcel Garrouste, Louis de Broissia, François d'Aubert, Jacques Barrot, Georges Hage, députés.

Voir les numéros :
Assemblée nationale (9^e législ.) : Première lecture 701, 738 et T.A. 126.
Deuxième lecture 823.
Sénat : Première lecture : 409, 410 et T.A. 113 (1988-1989).

↳ Audiovisuel.

Mesdames, Messieurs,

Par lettre en date du 26 juin 1989, Monsieur le Premier ministre a fait connaître à Monsieur le Président du Sénat et à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

- membres titulaires :

Pour le Sénat :

MM. Maurice Schumann, Adrien Gouteyron, Paul Séramy, Jean Delaneau, André Diligent, François Autain, Jacques Carat.

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean-Michel Belorgey, Charles Metzinger, Bernard Schreiner (Yvelines), Bernard Derosier, Jean Giovannelli, Michel Péricard, André Santini.

- membres suppléants :

Pour le Sénat :

MM. Michel Miroudot, Pierre Laffitte, Marc Lauriol, Jacques Bérard, Albert Vecten, Gérard Delfau, Mme Danielle Bidard-Reydet.

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Alfred Recours, Thierry Mandon, Marcel Garrouste, Louis de Broissia, François d'Aubert, Jacques Barrot, Georges Hage.

La Commission s'est réunie le 30 juin 1989 au Palais du Luxembourg.

Elle a désigné :

M. Maurice Schumann, en qualité de président et M. Jean-Michel Belorgey, en qualité de vice-président.

MM. Adrien Gouteyron et Bernard Schreiner ont été nommés rapporteurs respectivement pour le Sénat et l'Assemblée nationale.

*

* *

Après les interventions des deux rapporteurs qui ont rappelé les raisons qui avaient respectivement déterminé la position de l'Assemblée nationale et du Sénat, la commission mixte paritaire a constaté l'impossibilité de parvenir à un accord sur le texte du projet de loi.

*

* *